

Image not found or type unknown



Versement de salaire tardif ?

Par **rolov**, le **12/10/2009** à **08:53**

Bonjour,rrnJe me pose des questions sur le jour de paye dans l'entreprise que je viens d'intégrer.rnJe suis cadre dans une PME du BTP, je reçois en général ma paye entre le 12 et le 15 du mois. Est ce normal ? N'y a t'il pas une date limite que l'employeur doit respecter ?
rrn(pour information le salaire est versé par virement?)rnMerci pour vos réponses .